



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Drôme

5A | 6A | 7A | 8A | CMO |
COURRIER REÇU

11 MARS 2019

MAIRIE DE PORTES-LES-VALENCE
MAIRE | 1A | 2A | 3A | 4A

Madame le Maire
de Portes les Valence
1 place de la République
26800 PORTES LES VALENCE

Romans le 08 MARS 2019

Dossier suivi par FERNANDES Anaïs

Objet : Avis pour modification du PLU.



Madame le Maire,

Dans votre courrier du 04 mars 2019, vous m'indiquez que le Conseil Municipal a lancé le projet de modification du PLU de votre commune, et à ce titre, vous sollicitez mon avis sur ce dossier.

Après consultation du dossier, je vous informe que ce projet de révision n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Pour le Président
et par délégation
A. FERNANDES



Copie : DDT –
Service Aménagement du Territoire et Risques – Unité Territoriale de Valence Nord

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA DRÔME

Clos des Tanneurs - Avenue Adolphe Figuet • BP 153 • 26104 ROMANS/ISÈRE CEDEX • Tél. : 04 75 48 72 00

Fax - Établissement de Romans : 04 75 02 73 94 • Établissement de Montélimar : 04 75 00 86 29

www.cma-drome.fr

Décret n°2010-934 du 24 août 2010.